



Document à rendre complété et signé au secrétariat de Mairie

**Annexe 1 au règlement intérieur (délibération DEL.2016-092 du 13.12.16)
pour location des salles du château de Carillon.**

Locataires : Associations communales

Rappel:

La gratuité des salles est accordée :

- pour les manifestations des écoles publique et privée de la commune,
- pour la fête de la Saint-Vincent et la fête patronale,
- pour le banquet des Aînés de la commune,
- pour la fête annuelle des classes.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de CHARLIEU, la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie) de POUILLY SOUS CHARLIEU, l'Avenir Musical de POUILLY SOUS CHARLIEU, l'institut ADAPEI, l'Amicale des sapeurs-pompiers de POUILLY SOUS CHARLIEU et la Paroisse St Nicolas des Bords de Loire bénéficient des mêmes avantages que les associations locales.

Tarif applicable au 1^{er} janvier 2017

Associations de la Commune		Tarif au 1 ^{er} janvier 2017	
	1 ^{er} et 2 ^{eme} locations	3 ^e et autres locations	nettoyage
Salle des boiseries pour réunion	gratuit	gratuit	gratuit
Salle de concerts courte durée	42,00 €	42,00 €	Compris dans la location
Salle d'entrée avec cuisine 1 jour	47,00 €	65,00 €	A la charge du locataire
Salle d'entrée avec cuisine 2 jours	55,00 €	82,00 €	A la charge du locataire
Grande salle avec cuisine 1 jour	216,00 €	270,00 €	Compris dans la location
Grande salle avec cuisine 2 jours consécutifs	262,00 €	332,00 €	Compris dans la location
Forfait vaisselle pour un lot de 50 couverts (maximum pour 300 personnes)	12,00 €	12,00 €	

Veillez noter que pour toute manifestation dans la grande salle, le nettoyage par une entreprise est imposé. Il sera commandé et payé par la commune, son coût étant compris dans le tarif de location.

Acceptation du règlement:

Je soussigné(e).....

adresse :

association :

qualité au sein de l'association :

date(s) de la location : salle :

déclare accepter le présent règlement et m'engage à le faire respecter.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le

signature